

2016_12_02_CHSCT13_declaration_liminaire	3
2016_12_02_CHSCT13_communique_SRA_SRE	7
2016_12_02_CHSCT13_compte-rendu	9



LIMINAIRE AU CHS-CT 13 du 02 décembre 2016

Monsieur le Président,

Le dernier Comité Technique Ministériel a confirmé le fossé qui se creuse entre la direction de notre Ministère et ce que vivent les agents dans les services.

Encore et toujours, des suppressions de services et d'emplois !! La nouvelle vague prévue pour 2017 se cumule avec toutes les suppressions qui mettent à mal, tous les ans, l'exercice des missions qui relèvent de Bercy. Moins il y a d'emplois dans nos services, plus chaque suppression pèse. On rappelle que la DGFIP est la plus grosse contributrice en nombre avec 1 538 emplois supprimés pour 2017 soit en cumulé 37 600 emplois depuis 2002. L'INSEE est la plus grosse contributrice en pourcentage avec près de 2 % de personnel en moins.

Depuis des années, l'ensemble des indicateurs (rapport des acteurs de prévention, observatoire interne...) démontre la dégradation inexorable des conditions de travail des agents de notre ministère.

Au regard de ce que vivent au quotidien les agents, des conditions de travail et de l'exercice de leur mission qui se dégradent, ceux-ci ont le sentiment qu'ils ne sont reconnus ni par le PPCR, ni par le dégel de point d'indice, ni par les plans de qualifications.

La DGFIP lance la troisième mesure de son baromètre social.

Pour Solidaires Finances, il est pour le moins paradoxal de vouloir améliorer les conditions de travail tout en créant les causes du malaise au travail (suppression d'emplois avec des charges qui augmentent, suivi du travail, carrières et rémunérations bloquées.....)

Pour Solidaires Finances, il est plus que temps de décréter un moratoire sur les restructurations et les suppressions d'emplois.

Concernant l'ordre du jour de la présente réunion, la lecture du compte rendu de la visite des locaux de Menpenti révèle une situation trop souvent dénoncée. Il paraît aberrant qu'une visite de site soit nécessaire pour mettre à jour autant de dysfonctionnements. Le constat étant fait, maintenant, quelles sont les solutions ?

Malgré les suites données par l'administration, de nombreuses questions se posent encore à propos de la visite du Centre des Finances Publiques de Saint Barnabé. Nous reviendrons lors des débats sur ce questionnement (sur le ménage, la climatisation, l'étanchéité des ouvrants, l'état des dalles au sol, les différents recensements et études en cours...).

Concernant l'accès PMR du site, nous ne pouvons nous contenter de la réponse de la direction, il s'agit d'une question urgente pour laquelle il n'est pas question d'attendre un hypothétique budget.

N'existe-il pas des crédits spécifiques via les crédits du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) ?

Enfin, contrairement à ce qui a été annoncé le jour de la visite, la direction n'a pas communiqué le rapport d'accessibilité, le DT, et le rapport électrique comme le prévoient les textes.

Le comité doit prendre connaissance des observations et suggestions relatives aux conditions de travail consignées dans les registres de santé et de sécurité. Nous rappelons les obligations : ce registre doit être ouvert dans chaque service, facilement accessible aux agents ; sa localisation doit être portée à la connaissance de chacun, notamment par voie d'affichage.

Nous renouvelons notre demande de mise en place de registres dématérialisés via les intranets directionnels. De plus, pour Solidaires Finances, il apparaît préférable d'étudier les registres préalablement dans un groupe de travail ce qui permettrait lors de la réunion du CHSCT d'aller à l'essentiel.

En ce qui concerne les exercices d'évacuation, à quoi servent-ils lorsque consigne est donnée aux agents de ne pas sortir ?

La situation du CFP de La Cible est inquiétante. Le déroulement des travaux envisagés doivent être faits dans la plus grande transparence. Une réunion d'information est prévue, pourquoi ne pas envisager un groupe de travail sur le sujet de l'amiante sur l'ensemble des sites concernés.

Solidaires Finances condamne la décision unilatérale du ministère de ne pas effectuer le recensement des risques auprès des agents qu'une année sur deux.

Pour la DRFIP, les deux seuls services ayant connu des évolutions structurelles significatives sont : le PCRFP et la PJJ/PJA. Un recueil des risques sera établi avec participation des agents sur ces deux nouvelles structures. Qu'en est-il de tous les autres services fusionnés, restructurés, déménagés ... ?

Le 17 novembre 2016, le Secrétaire National de Solidaires Finances Publiques a adressé une lettre ouverte à Monsieur Parent dans laquelle il dénonce la mise en place de RIALTO MEMO. Cet outil, loin d'être facilitateur, engendre une dégradation des conditions de vie au travail. Cette mise en place entraîne un climat de défiance, attisé par la fiche 7 proposée lors du dernier GT Contrôle Fiscal du 28/09/2016. Solidaires Finances Publiques demande le retrait de RIALTO MÉMO.

Et que dire de l'avant projet du « livret du vérificateur de la DGFIP » présenté le 22 juin 2016. Malgré les corrections apportées pour le 2e GT du 28/09/2016, le mélange des genres persiste : déontologie, défense des personnels. Solidaires Finances attend de la direction de réelles mesures en termes de protection et sécurité des agents.

Les élus de Solidaires Finances demandent un point d'étape sur l'avancement des travaux au 27 Liandier. Les informations données lors de la dernière réunion du CHSCT ne sont pas satisfaisantes, trop de questions restent en suspens (accueil du public du CAV et des stagiaires de la formation professionnelle, installation d'un service de direction).

Solidaires déplore qu'une fois encore, les agents et les chefs de service concernés ne soient pas informés. En effet, pourquoi ne pas intégrer aux discussions le service de la Formation Professionnelle, alors que celui-ci va être directement concerné par les travaux et la nouvelle organisation.

Le déménagement de la Trésorerie du Centre hospitalier d'Aix est imposé. Les conditions de travail des agents ne doivent pas se dégrader, de nombreuses questions se posent (superficie, sécurisation des locaux, ambiances sonore et lumineuse...).

Nous souhaiterions également aborder dans le cadre des questions diverses la note du 25 novembre 2016 adressée aux représentants du CHSCT 13 « réception d'enveloppes suspectes ».

Les représentants de Solidaires Finances dénoncent les méthodes de management par la peur et l'absence de transparence de l'administration des douanes, quoiqu'en disent ses représentants.

L'administration, suite à la commission d'enquête concernant le suicide d'un inspecteur surveillance à Gap en 2015, a dégagé plusieurs préconisations en matière de prévention des RPS dans le cadre des restructurations et réorganisations. Il s'avère que dans la pratique, ces préconisations ne sont pas ou très partiellement suivies. L'exemple du traitement de la restructuration des SRE et SRA d'Aix en Provence est symptomatique sur ce point. Ce "projet" de restructuration mis sur les rails par le directeur interrégional de Méditerranée dès fin 2010 en est toujours au stade de projet, sans qu'un calendrier clair n'ait jamais été donné par l'administration, après plusieurs GT, audits, réunions et informations contradictoires qui ont créé un climat de travail très anxiogène pour les agents concernés.

Parallèlement à cela, l'administration cache ses volontés de déménagements de services aux agents, comme c'est le cas entre le PLI et les agents de la DR des gardes-côtes. Ces modalités de gestion de la hiérarchie locale ont conduit à des frictions entre les agents des deux services concernés, alors même qu'une politique de transparence, par ailleurs, louée et revendiquée à maintes reprises devant cette instance, aurait permis de désamorcer tout conflit.

Par ailleurs, des pressions inacceptables sont faites sur les représentants du personnel, afin de les pousser à bout, comme cela a été le cas au bureau de Fos-Port-Saint-Louis, suite à la dernière réunion de cette instance en septembre dernier. Peut-on accepter qu'un agent, représentant syndical, soit convoqué dans le bureau d'un chef de service, en présence de ses deux adjoints pour une audience téléphonique avec le directeur régional ? Quatre cadres supérieurs pour un agent ! Est-ce là votre vision du « management » ?

Enfin, nous dénonçons que la parité administrative n'ait pas cru bon d'informer cette instance du prochain déménagement de la majeure partie du bureau de Marseille-Port dans le hangar 17 et qu'il appartienne aux représentants du personnel de rajouter ce point *in extremis* à l'ordre du jour. De même, s'agissant du site de Beauséjour, alors que aucune information n'a pour l'instant été transmise sur le futur site, il semblerait que le GPMM ait d'ores et déjà prévu des travaux dans le bâtiment de Beauséjour début 2017.

Nous tenions à porter à la connaissance du CHSCT un problème récurrent depuis plusieurs années à la direction régionale des douanes de Provence, et qui a été plusieurs fois signalé par les agents concernés dans le DUERP et le cahier hygiène et sécurité. Nous n'allons pas évoquer le fond ni le fait que nous sommes contre la suppression des deux services concernés, qui n'a pas de fondement et va à l'encontre d'une bonne exécution des missions de la douane.

Il s'agit de la façon dont se déroule la restructuration du service régional d'enquête et du service régional d'audit de la DR d'Aix-en-Provence. Entre la 1^{ière} annonce de la volonté de suppression du SRA aux agents et la demande de la hiérarchie aux agents de se déterminer sur leur choix de reclassement, et aujourd'hui, il s'est écoulé 6 ans.

Depuis septembre, un nouvel audit sur ce point est en cours, et il y en a eu d'autres depuis plusieurs années, l'administration demandant toujours les mêmes informations aux agents.

L'annonce de la fermeture a été faite alors que les outils réglementaires et juridiques ne le permettaient pas encore, le décret de novembre 2007 relatif à l'organisation des services déconcentrés de la DGDDI n'a en effet été modifié qu'en mars 2016. 3 GT ont été organisés sur la suppression des deux services depuis plusieurs années, et l'objectif de fermeture figurait chaque année au plan annuel de performance rédigé par le directeur interrégional de Méditerranée.

Les agents du SRE ont été poussés à demander une autre affectation, ce qui a eu pour conséquence de vider le service, qui était en 2012 composé de 10 agents, dont 8 enquêteurs, puis 6 enquêteurs en 2014, et 2 aujourd'hui.

Cette situation est très anxiogène pour les agents, et cette anxiété et cette incertitude ont des conséquences sur la qualité du travail et la santé des agents, qui ont une épée de Damoclès au-dessus de la tête depuis plus de 5 ans. Il n'y a pas de possibilité de projection, ce qui nuit à la réalisation d'un travail de qualité, à la motivation, et à la vie personnelle et à l'état de santé, du fait du stress subi et de l'incertitude permanente sur l'avenir.

Et cela d'autant plus qu'en parallèle à l'annonce de la suppression des services, la hiérarchie continue d'exercer des pressions sur les agents pour la réalisation de leurs objectifs, et ce alors même qu'il y a un sous-effectif.

La forme de cette restructuration n'est pas conforme aux préconisations du rapport d'enquête de la commission du CHSCT du 2/11/16, notamment par rapport au point 1 qui prévoit une information « dans le cadre des restructurations et des réorganisations afin que les agents puissent se projeter dans l'avenir et dans une période définie », car le calendrier a été en permanence modifié, et des informations contradictoires ont été données aux agents.

La conduite de cette restructuration n'est pas conforme non plus au point 4 « mettre dans les services les effectifs suffisants par rapport aux missions », alors qu'il ne reste que deux enquêteurs au SRE et un auditeur au SRA fin 2016, ni aux points 6 « veiller à ce que le CHSCT soit associé le plus en amont possible aux réorganisations », 7 « déceler les signes de mal être au travail et d'isolement », 8 « donner du sens au travail ». Car il est vraiment difficile pour un agent de donner du sens à son travail dans ce contexte dégradé.

Il y a quelques jours, le directeur interrégional nous a informé que, je cite, le projet est « en avance de phase puisque l'on n'a pas encore tenu de GT et que le nouveau DR vient d'arriver ». Nous nous demandons au bout de 6 ans, deux DI, 3 DR, et 3 GT, quand le « projet » sera prêt.

Nous demandons donc à l'administration de nous communiquer les modalités de cette restructuration, et que la direction générale nous communique les nouvelles conditions d'exercice des missions dans un cadre interrégional et non plus régional comme actuellement, car il n'y a pas de précédent au niveau national sur ces missions. Les notes de cadrage de la direction générale

ne concernent que le niveau régional et non interrégional.

Enfin nous demandons à l'administration que dans l'attente de la suppression effective des services, le point 4 des préconisations de la commission d'enquête soit respecté, avec l'affectation de deux enquêteurs supplémentaires au minimum au SRE, l'administration s'y était d'ailleurs engagée lors d'un GT il y a un an. D'autre part, selon la doctrine d'emploi de la direction générale, un SRA doit être composé au minimum de deux agents.

Compte-rendu du CHS-CT du 02 décembre 2016

Le 2 décembre 2016 s'est tenu le dernier CHSCT 13 (Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail) de l'année 2016. En préambule, les représentants de Solidaires Finances ont dénoncé dans leur déclaration liminaire (en pièce jointe) les méthodes de management d'un autre temps ainsi que le manque de transparence de l'administration.

Ce dernier CHSCT a été, notamment l'occasion de faire le point sur les registres santé et sécurité au travail (SST), plus connus sous le nom de « Cahier CHS ». Il est intéressant de préciser que toutes les autres questions « douane » qui ont été évoquées l'ont été à l'initiative des représentants du personnel. Par ailleurs, l'absence du directeur régional de Marseille a été d'autant plus regrettée qu'une fiche de suivi d'incident CHSCT le mentionne directement (voir plus bas).

Registres SST et exercices d'évacuation :

Alors que la France est toujours en état d'urgence, les exercices d'évacuation incendie ont repris avec certaines restrictions : les évacuations ne peuvent se faire qu'en dehors de la voie publique. Cette règle a été rappelée à tous, justifiant certains cas d'alarmes incendies de test sans évacuation.

Au vu de la difficulté de certains agents de trouver le registre SST, Solidaires a une nouvelle fois proposé que l'administration étudie la possibilité de mettre en place un registre dématérialisé. Cela évitera par ailleurs que l'administration incite les agents à écrire sur des feuilles volantes lorsque le registre est complet...

L'étude des registres SST a fait l'objet d'un long débat sur les méthodes de management en douane et sur les relations entre l'administration et les représentants syndicaux. Ainsi, le cas d'une collègue du bureau de Fos a été longuement évoqué suite à une entrevue téléphonique avec le directeur régional survenue alors qu'elle faisait un compte-rendu oral à ses collègues de la situation au bureau de Fos dans le cadre du futur PUC phase 2 et de la prise à bail d'une extension (cf. notre compte rendu du 29 septembre 2016). La demande d'explications des représentants du personnel a vite tourné en rond, le directeur régional de Marseille étant absent et représenté par le chef divisionnaire de Marseille-Fos. Solidaires restera cependant vigilant vis-à-vis de toute tentative d'intimidation par l'administration que ce soit envers des agents des services ou des représentants syndicaux, et quels que soient ces services ou les résidences.

Déménagement des services de Allar et Beauséjour au Hangar 17 et à la Joliette :

Le hangar 17, également appelé « Halle aux primeurs » est un bâtiment pré-fabriqués vieux de 25 ans. C'est également le nouveau lieu à la mode puisque le futur PUC de Marseille devrait s'y installer en 2017 accompagné d'autres services de l'Etat, le reste du bureau de Marseille-Port étant voué à rejoindre l'avenue Schuman. Le seul souci est que le bâtiment est en très mauvais état, les piétons ne peuvent y accéder qu'à leurs risques et périls et il n'est pas accessible aux camions (ce qui est plutôt gênant pour un bureau de douane avec du trafic d'avitaillement et du TIR...). De même, la route le desservant n'est pas assez large pour que deux voitures se croisent... Solution proposée : un escalier d'une hauteur équivalente à trois étages ! Finies les maladies cardiovasculaires... Avec la halle aux primeurs, les douaniers seront payés à faire du sport !!! Bien que ce triste constat soit partagé par l'administration, aucune solution alternative n'est actuellement proposée car la préfecture s'est saisie du dossier de relocation sur le port... Le chef divisionnaire a cependant assuré que les services ne rejoindraient pas les 700m² de leur nouveau lieu de travail tant que toutes les conditions ne seraient pas réunies. Les représentants des organisations syndicales ont demandé que leur soit communiqué le cahier des charges des travaux. À suivre...

Situation des SRA et SRE de Provence :

Par une intervention (que vous trouverez en annexe à ce compte rendu), Solidaires a dénoncé l'acharnement depuis 6 ans à vouloir supprimer les SRA et SRE de Provence en confiant leurs missions et zone géographique de compétence aux SRA et SRE de Marseille. Après avoir resitué l'historique, le nouveau Directeur régional de Provence a expliqué ce retard par le retrait des mesures 14 et 22 du PSD, retrait qui empêcherait aujourd'hui de créer des services interrégionaux (SIA et SIE). La réécriture du décret de 2007 en mars dernier donne cependant la possibilité, selon lui, de « mutualiser » les services de Provence et de Marseille, sur la base de délégations. Solidaires continue de dénoncer cette volonté de concentration de services en dépit de toute base légale. Solidaires demande donc que la direction générale communique aux OS et aux agents un schéma réglementaire sur cette nouvelle organisation des missions, car il n'y a pas de précédent ailleurs sur le territoire, et la question de la compétence de l'autorité administrative pour signer des actes et autorisations relevant d'une autre DR se pose. Par ailleurs, pour justifier la suppression de ces deux services, l'administration se repose sur la « spécialisation » opérée dans les deux directions (douane à Marseille et CI à Provence). C'est, cependant, nier le quotidien du travail des agents de la circonscription de Provence, tant à Toulon qu'en Avignon dans le domaine du dédouanement.

Demande d'information sur le projet de déménagement du PLI et de la DRGC:

Ici encore, les débats ont laissé place à un magnifique dialogue de sourds. Alors que Solidaires dénonçait les méthodes de l'administration sur la forme (ne surtout rien aux agents des projets afin qu'ils ne prennent pas peur), la seule réponse de l'administration a été que le projet n'était pas finalisé. Il est vrai que si le projet n'est pas finalisé, les collègues voyant débarquer le PLI venu prendre des mesures ne les inquiétera pas... Si en lieu et place de cela, la hiérarchie avait joué carte sur table, les relations entre les deux services qui seront peut-être amenés à échanger leurs bureaux se seraient certainement mieux passées.

Bonus de la semaine :

C'est grâce à notre demande d'information sur le projet PLI/DRGC que nous avons appris de manière incidente que l'administration nous avait écoutés concernant l'étude ergonomique de la future Recette Interrégionale et qu'un ergonomiste du Ministère était attendu le 16 décembre prochain afin d'étudier tous les projets immobiliers du bâtiment de Schuman.

La délégation Solidaires Douanes était représentée par Vincent FINKBEINER (titulaire),
Thierry LEGRAND (suppléant) et Nathalie GSELL (experte)

En 2016, j'adhère à Solidaires !

Bulletin d'adhésion à Solidaires Douanes
à retourner au 93 Bis Rue de Montreuil, boîte 56, 75 011 PARIS

Nom, Prénom :

Date de naissance :

Résidence administrative et service :

Grade :

Adresse administrative :

Courriel :

Adresse personnelle :

Téléphone (au cas où) :

À

Le

Signature

Des questions? Des remarques? Une adresse : solidaires-mediterranee@douane.finances.gouv.fr